

Informalités dans les Suds

ISABEL GEORGES

De caractère opérationnel, créé par des organisations internationales, le terme « informalité », ou plutôt celui des « informalités » contribue à reproduire la dissymétrie entre « les Nord(s) » et « les Sud(s) ». Cette terminologie recouvre principalement les expressions « secteur informel », « économie informelle », ou encore « travail informel ». Ces termes sont utilisés pour se référer au domaine du travail quant à sa relation avec les institutions étatiques, relations formelles ou informelles, mais aussi, plus globalement, rapport à l'économie. La notion d'informalité est ambiguë, variable, souvent complexe et mal définie. Les activités « informelles » sont aussi diverses que la vente à la sauvette, le bâtiment, la couture, l'emploi domestique, et des activités illégales, comme le commerce de stupéfiants. Ces activités se concentrent dans un nombre de secteurs d'activité relativement limité et sont le plus souvent destinées à assurer la reproduction de la force de travail, en absence de disponibilité suffisante d'emplois formels. Le plus souvent, les travailleurs sont « autonomes », ou travaillent à leur compte (→ Auto-entrepreneur.e.s).

En 1972, une mission du Bureau international du travail (BIT) sur l'emploi au Kenya analysa pour la première fois les activités économiques en dehors de l'économie formelle en utilisant le terme « secteur informel ». Ce terme a été inventé par l'anthropologue Keith Hart dans une étude précédente sur les activités économiques au Ghana. Dans cette étude qui porte sur les « opportunités de revenus » des populations rurales migrantes à Accra, l'auteur centre son attention sur l'analyse de l'unité du ménage et souligne la diversité du secteur (Hart, 1971). L'Organisation internationale du travail (l'OIT) retient de ses travaux la diversité des statuts et des conditions des emplois et activités exercées. Dans son rapport sur le « secteur informel » au Kenya (1972), l'OIT qualifie ce dernier comme « traditionnel », « [secteur] dans lequel l'entrée de nouvelles entreprises est relativement facile ; les entreprises de ce secteur dépendent de sources indigènes et sont familiales ; elles opèrent à petite échelle, sur des marchés non réglementés et concurrentiels, et utilisent des technologies à forte intensité de

main-d'œuvre et adaptées ; leurs travailleurs ont des compétences acquises en dehors du système scolaire formel. » Cette analyse d'un ensemble d'unités de production définit les caractéristiques du « secteur informel », résumées dans l'article de référence de Sethuraman (1976).

Par la suite, la notion a évolué, ainsi que ses usages. Elle est devenue une catégorie polysémique, en transformation selon les contextes historiques, socio-politiques et territoriaux, les acteurs et leurs arènes. Le sens de la catégorie de « l'informalité » est l'objet de tension, de discordances et de conflits. L'apport heuristique de l'analyse des relations entre le contexte d'émergence des concepts, de leur circulation et de leurs usages (politique, institutionnel, universitaire, populaire) est fondamental pour en saisir les nuances (Bouffartigue, Busso, 2009). Cette notice présente les principaux usages du terme « informalité », selon trois périodes.

La première est celle de l'émergence de la notion d'informalité, jusqu'au changement de son contenu (1970-1990). Pendant la deuxième période (1990-2010), la diversification des acteurs et des arènes de mobilisation aura finalement raison de son existence ; tandis que lors de la troisième période (2010-2020), face à la large diffusion du phénomène de « l'informalité », de l'éclatement des formes et des relations de travail et de leurs régulations, de nouvelles approches et catégories d'analyses voient le jour, plus à même de déceler les formes contemporaines de hiérarchisation sociale qui occupent la place de la relation capital-travail.

De l'émergence du concept au changement de contexte (1970-1990)

Dès son essor, la notion « d'informalité » est restée associée aux pays du Sud, et a été le fait d'une catégorie d'acteurs particulière, les experts, notamment, et des chercheurs au service des organisations internationales, porteurs d'un projet idéologique (Lautier, 1994). Pendant cette première période, quels ont été les principaux changements de contexte, et de sens de cette notion ? À l'origine, la catégorie s'est référée notamment à l'Afrique et un peu moins à l'Asie, reflétant ainsi les principaux publics-cible des institutions internationales des années 1970. En Afrique, la période des années 1970 s'est caractérisée, notamment, par l'urbanisation massive – comme en Amérique latine – et le faible développement

des emplois salariés. Dans cette région, la part du travail informel restera largement supérieure aux autres régions du monde, dépassant les 80%, en particulier en comparaison aux pays dits « émergents » (comme l'Inde, la Chine ou encore le Brésil et la Russie, pendant un temps). Cette particularité concerne notamment la déconnexion relative du secteur informel des autres secteurs de l'économie, en termes de financements, des modalités de la sous-traitance et de types d'emplois. En dépit de l'évolution du contexte et de la conjoncture, un certain type de production, et les activités dites « féminines » y garderont une place centrale.

L'usage du terme s'est généralisé dès les années 1980, surtout dans son acception centrée sur les unités de production, en raison de son adéquation aux fonctions de contrôle et de planification d'organes gouvernementaux ou internationaux. Parmi ceux-ci, l'on peut compter l'OIT, la Banque mondiale, mais aussi, en France, le Ministère des Affaires étrangères, l'actuel Institut de recherche pour le développement-IRD, ou encore l'actuelle Agence française de développement-AFD. En Amérique latine, notamment en Argentine, au Brésil, au Chili et au Mexique, « l'informalité » a développé une « existence propre ».

L'adoption du regard des institutions internationales, comme l'OIT et la Banque mondiale, sur « les Suds », nécessite une périodisation propre en fonction de leurs objectifs politiques et économiques. Jusqu'au milieu des années 1980, ces institutions préservent une perspective développementiste, motivée par l'horizon de la formalisation d'une partie des entreprises de taille modeste, à l'instar des pays industrialisés ou « modernes ». Le secteur informel est identifié à « la débrouille ». À partir de 1987, les activités informelles sont perçues non plus comme un problème, mais comme la solution pour faire face à la pauvreté dont le combat est devenu le nouveau paradigme depuis les années 1990.

Au moment de l'émergence même de la notion de « secteur informel » au sein de l'OIT, existe, en Amérique latine, un courant original d'études, dite de « la marginalité sociale », terme attribué au Péruvien Anibal Quijano (Quijano, 1966). Ce courant d'études s'intéresse aux différentes dimensions du phénomène de ladite marginalité, comme celle des conditions de vie et de travail d'une partie de la population qui vit au sens propre et figuré aux marges de la ville, et de la société. Le terme de « masse marginale » est mobilisé pour étudier le phénomène de l'exode rural et de l'urbanisation massive, dont le caractère développementiste a été renforcé dans les années 1970 par les analyses de la CEPAL (Commission

économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes des Nations Unies). Il désigne plus précisément la masse de travailleurs peu qualifiés, récemment arrivés en ville, qui vivent en situation de « marginalité sociale ». La critique marxiste du sociologue et économiste brésilien Francisco de Oliveira (1972) de cette approche déterministe, fondée sur l'idée de la résorption à terme du « secteur informel » par le « secteur formel », a permis de noter le caractère fonctionnel du maintien des inégalités régionales et sectorielles. En effet, son analyse relationnelle a notamment mis à jour le lien entre la persistance d'une agriculture traditionnelle dans les régions rurales et la création d'une masse de « surnuméraires » en ville afin de préserver un coût peu élevé de la main-d'œuvre. En absence de réforme agraire, les conditions de production de cette agriculture familiale étant telles qu'elles produisent, à leur tour, des flux migratoires vers les villes de personnes en quête d'une amélioration de leurs conditions de vie, qui y exercent une pression sur le marché du travail. Cette offre excédentaire provoque, à son tour, une réduction des salaires et conduit les travailleurs à les accepter. Cet arrangement productif configure une modalité particulière d'accumulation capitaliste « à la brésilienne », fondée sur le maintien des inégalités sociales et territoriales. Cet apport théorique a infléchi l'usage et le sens de la catégorie d'informalité en Amérique latine.

Les années 1980 et 1990, sont marquées, en Europe et en Amérique du Nord, par le tournant néolibéral de l'action publique et des politiques de privatisation, dont les pratiques se diffusent à partir des premières expérimentations dans les pays « des Nordes » (la Grande-Bretagne de Margaret Thatcher et les États-Unis sous la présidence de Ronald Reagan). En s'appuyant sur la crise de la dette, commencée au Mexique, et la cessation de paiements, des politiques d'austérité budgétaire sont mises en place en Amérique latine, les dits « plans d'ajustement structurel », dont la portée et la temporalité varient selon les pays.

C'est au cours de cette période que la catégorie de « l'informalité » change de contenu. Des chercheurs « des Suds » ont montré comment la « vieille » informalité, reconfigurée au sein des entreprises industrielles et dans leur halo, est devenue un facteur de compétitivité de celles-ci (Portes, 1997). À l'aune de la mondialisation des relations de production, l'informalité est devenue un facteur de compétitivité des entreprises comme des pays. Pour cette raison, l'informalité acquiert une nouvelle centralité et provoque la production d'un renouveau dans les recherches. D'autres

travaux Sud-américains ont révélé l'émergence, et ensuite la prévalence, d'une idéologie de l'« entrepreneuriat de soi-même », notamment depuis les années 1990, comme cadre de référence qui a supplanté celui du travail salarié (Machado da Silva, 2002). Cette référence au travail formel s'était imposée comme horizon des possibles dans certains cas, réalité cependant réservée à une fraction minoritaire de la force de travail, et limitée à certains secteurs plus « modernes », comme l'industrie automobile ou le secteur pétrochimique. En effet, si dans l'imaginaire collectif de la classe ouvrière dans les grands centres urbains latino-américains a prévalu jusque dans les années 1980 l'idée d'un travail salarié, notamment dans l'industrie, comme destinée professionnelle souhaitable, cette représentation du salariat a perdu sa place au cours des années 1990. Dans tous les cas de figure, la situation du travail formel, avec *registro em carteira* et l'accès à l'ensemble des droits des travailleurs définis par la *Consolidação das leis do trabalho*-CLT, est le plus souvent de courte durée, sur l'ensemble de la trajectoire des travailleurs. Statistiquement, la situation du travail formel ne concerne, en Amérique latine, que 30 à 50% du volume global du marché du travail.

Pendant cette période, l'imposition durable de la notion d'« informalité », et surtout de « secteur informel » dans diverses arènes, parmi les acteurs institutionnels, politiques et les chercheurs a été surprenante pour certains. Cet étonnement est dû à son caractère de « concept analytique faible » (Miras, 1991). Pour d'autres, ce flou analytique a été justement la raison de son succès. En nous inspirant de l'analyse d'Antônio Machado da Silva de la notion d'informalité (2002), la qualifiant de « concept-omnibus », capable de véhiculer sans heurts des significations différentes, nous nous interrogeons plutôt sur les raisons du maintien de ce lexique. Aussi bien son indéfinition relative, sa capacité d'adaptation permanente, que son pouvoir de création d'un *consensus* entre des acteurs aux points de vue divergents, contradictoires, voire en conflit, du fait de sa capacité de regrouper des attributions de sens divergents au sein de la même catégorie, contribuent à expliquer la résilience de ce lexique sur cette période.

Le paradigme de l'informalité s'était imposé sur la période d'une part comme outil pour faire accepter la dissymétrie entre les pays « des Nordes » et ceux « des Suds », par l'intermédiaire des organisations internationales. Celles-ci ont promu son usage en raison de sa capacité de simplification de réalités complexes, et de leur traduction en statistiques. En effet, « un nouveau lien entre

pouvoir et quantification » a été identifié et désigne l'activité statistique comme l'un des vecteurs centraux d'expression du pouvoir de ces dernières (Cussó, 2012). D'autre part, plus spécifiquement dans « les Suds », avec une focale sur l'Amérique latine, la notion s'est imposée pour des raisons différentes. Parmi celles-ci, on peut citer sa capacité de médiation entre acteurs et arènes diverses, comme celle d'intégrer des changements de contexte qui en reconfigurent le sens. Par ailleurs, il reste à souligner la particularité de la trajectoire du concept en Amérique latine, à la différence de l'Afrique, où son adoption s'explique davantage par le maintien relatif des caractéristiques et de la place de ce secteur.

De la diversification des arènes à de nouveaux usages (1990-2010)

Dans les années 1990 et 2000, la notion d'informalité, ou des informalités, se déplace vers de nouveaux espaces de mobilisation, pour finir par induire de nouveaux usages, notamment en Amérique latine. La diversification des sens de l'informalité qui s'en est suivie, comme l'émergence de nouvelles catégories d'analyse des mondes du travail, est liée aux transformations de la conjoncture politique (Georges, Giraud, 2022). En effet, en lien avec les différentes conjonctures politiques « progressistes » dans la région, diverses tentatives de « formalisation » du travail, visant à garantir des droits sociaux minimaux, ont vu le jour. Portant l'héritage de vingt ans de restructuration, ces initiatives se situent à l'interface de nouvelles formes d'organisation sociale et d'« activismes » et de leur prise en compte par les pouvoirs publics. Cette diversification des acteurs, mais aussi des arènes d'action politiques, sociales et économiques a produit de nouveaux usages, voire de nouvelles notions dans ce champ sous tension en recomposition.

L'économie sociale et solidaire, mouvement social multiforme, particulièrement présent en Argentine, comme au Brésil, où il a bénéficié temporairement d'un Secrétariat au sein du Ministère du travail, est l'une de ces nouvelles notions qui émergent dans le champ des luttes autour des conditions de vie et de travail. Dans les pays du Sud, s'opère une diversification des espaces de mobilisation et des objets de lutte, de plus en plus éloignés des formes du travail *strictu sensu* et de ses avatars, mais relevant davantage des conditions de vie et de questions « sociétales ». La démocratisation

du micro-crédit et des banques dites populaires, comme une législation spécifique concernant les micro-entrepreneurs individuels sont autant d'initiatives qui s'éloignent de la question de l'accès au travail et des droits associés. La notion de la citoyenneté sociale associée au travail se transforme et son sens s'oriente progressivement vers l'accès à la consommation, que ce soit par l'inclusion bancaire des pauvres ou par l'intronisation de la notion d'« auto-entrepreneur » dans le droit du travail.

S'y rajoutent, plus récemment, des mouvements comme l'agroécologie, et l'occupation des arènes politiques et militantes par des mouvements et activismes divers qui réservent une place de choix aux marqueurs sociaux comme le genre, « la race » ou encore leur appartenance aux peuples originaires. À titre d'exemple, dans la lutte autour de l'accès à l'habitat populaire, l'une des dimensions centrales des conditions de vie des travailleurs, l'objet des revendications est celui de la reconnaissance des droits des « femmes noires » et non pas celui d'un logement pour tous (Breda, 2023). Ces « appropriations identitaires » auront par ailleurs été renforcées par l'adversité à laquelle elles ont été exposées dans certains de ces contextes qui ont été le scénario de l'arrivée au pouvoir de gouvernements autoritaires (au Brésil, au Venezuela, au Pérou et dans des pays d'Amérique centrale, en particulier), notamment depuis la fin des années 2010. En parallèle, issue d'une série de traditions entrelacées, se font jour également des études portant sur « l'économie populaire », cherchant à attirer l'attention sur les dites « alternatives populaires », au croisement d'une réflexion sur les « secteurs subalternes », de l'historiographie marxiste britannique ou encore des « études culturelles », et intéressées par les pratiques et les luttes populaires dans des régions aussi diverses que l'Amérique latine, l'Afrique du Nord et le Moyen Orient.

Au terme de cette période de diversification des acteurs et des arènes d'action, s'observe l'abandon de l'arène du travail comme l'enjeu des luttes des relations Nords-Suds. Cet enjeu se déplace de la lutte des classes vers les formes de la gouvernance. Plus généralement, à l'instar du Chili, l'état de la démocratie est devenu le nouvel enjeu des relations internationales. Tout se passe comme si ce déplacement du regard, des relations de travail, et de ses avatars, comme domaine d'intervention des politiques de développement, vers le domaine de la gouvernance, participait du remplacement de la politique par le « gouvernement moral des pauvres » (Destremau, Georges, 2017). Ainsi, notamment en Amérique latine, considérée comme un laboratoire d'une nouvelle génération de

politiques sociales depuis la fin des années 1980, combinant protection sociale et réduction de la pauvreté (Lautier, 2012), s'opère un nouvel alliage entre un investissement dans « le social », et un désinvestissement dans le domaine du travail. La fin de la guerre froide entre l'Ouest et l'Est, avec la chute du mur de Berlin, marque aussi la fin de l'étude des relations entre le capital et le travail. La focale sur la lutte des classes, intrinsèquement associée au travail – que ce soit sous l'une ou l'autre de ses deux visages, « travail formel » ou « travail informel » – laisse progressivement la place à une multitude de luttes, de revendications et de formes de mobilisation éclatées autour de questions sociétales, la plupart du temps.

Cette nouvelle modalité de gestion des inégalités (→ Inégalités) annonce l'arrivée d'une nouvelle étape du capitalisme mondialisé. Dans ce contexte, les enjeux de justice sociale se déplacent du domaine des inégalités – sous leur acceptation de rapport de classes – vers celui de l'équité de genre et/ou de race, notamment. Le pouvoir des détenteurs du capital à l'échelle internationale, et plus largement les rentiers, bénéficiaires de la financiarisation de l'économie mondialisée, repose sur la légitimité qu'ils acquièrent par leur positionnement moral. L'état apparent de la démocratie capture des questions sociétales et morales qui accompagne l'approfondissement des inégalités à l'échelle globale. On peut avancer l'hypothèse que les transformations des articulations entre formes de travail et protection sociale avec la dissociation du lien entre rétributions du travail et niveaux de vie ne soient pas étrangères aux changements des régimes de régulation, avec l'arrivée de ladite « économie de plateformes ». Celle-ci opère le découplage définitif entre travail et hors-travail, différents temps et espaces sociaux, comme entre travail salarié et droits sociaux, à l'échelle globale qui est à l'origine de l'émergence d'une multitude de « zones grises ».

De la banalisation de la notion à l'émergence de nouvelles approches (2010-2020)

La généralisation récente du « phénomène de l'informalisation », dans le contexte de la mondialisation et de ses avatars (Azaïs, 2015), et la banalisation qui s'en est suivie au-delà des frontières entre « les Nordes » et « les Suds », ont provoqué une (nouvelle) remise

en question du contenu de la catégorie de « l’informalité ». L’émergence de « l’économie de plateforme », ou encore ladite « ubérisation » du travail « aux Nords » comme « aux Suds » a provoqué à la fois une homogénéisation des contextes, comme leur hétérogénéisation, selon de nouveaux clivages. L’arrivée plus ou moins récente de ce phénomène a cependant produit un décalage d’approches entre les « Nords » et les « Suds », dont la confrontation récente mène à l’émergence de nouvelles catégories analytiques.

Dans les pays « des Nords », l’étude de ces phénomènes a été focalisée sur les formes de construction, et de déconstruction de la société salariale. Robert Castel a consacré son étude paradigmatique des « métamorphoses de la question sociale » (1995) à la manière dont la genèse de la société salariale dans « les Nords » a permis de substituer l’ancien système d’intégration communautaire, associant des formes de contrôle à celles d’intégration sociale. L’équilibre instable de ce « système d’inégalités gradué ou intégré » de la société salariale, fondée sur l’action de l’État, reposait cependant sur le non-dépassement d’un seuil critique de la proportion de ceux dépendant de l’aide sociale. Avec sa décomposition, les travaux sur l’effritement progressif de la société salariale se multiplient. Les études des phénomènes liés à la crise du travail dans les pays « du centre » du système capitaliste ont donné lieu à l’émergence d’un lexique propre, comme la notion de précarité ou de précarisation (→ Précarité), par exemple, et à une grande diversité d’approches.

Dans les pays « des Suds », avec une focale sur l’Amérique latine, certains auteurs reprennent le terme d’« hétérogénéité structurelle » pour désigner l’imbrication fondamentale entre la question d’« informalité du travail » et celle des inégalités, depuis les années 1970. Cette matrice des inégalités sociales est décrite comme un phénomène hétérogène et ayant des facettes multiples, qui se manifeste aussi bien par des inégalités socio-économiques et territoriales, de genre, d’âge ou encore concernant la condition « ethnico- raciale ».

Face à la banalisation du « phénomène de l’informalisation », de la montée des inégalités et l’hégémonie d’une classe dominante transnationale, de nouvelles notions émergent, comme celle de « zone grise », née dans l’espace académique et mobilisée initialement par des juristes du travail italiens (Supiot, 2000). En termes heuristiques, alors que la notion d’informalité a été créée afin de légitimer l’intervention technique, économique et sociale par la création d’un consensus, celle, plus largement de « zones grises »

cherche à révéler le dissensus, et à capter les zones de conflit. Lié à leurs contextes d'émergence respectifs, la fonctionnalité initiale des deux notions – celle de « l'informalité » et celle de « zone grise » -, est très différente. Alors que le terme de l'informel est issu d'un espace institutionnel, à connotation normative et avec une visée positiviste (celle de l'intégration du « secteur informel » dans le « secteur formel » de l'économie), celui de « zone grise » met l'accent sur l'indéfinition des processus en cours et l'usage (occulte) qui peut en être fait. Plus proche d'une grille de lecture, cette catégorie analytique à visée politique, cherche à montrer les processus qui mènent à la création des zones grises du travail et de l'emploi, mais pas seulement. Approche dynamique, de l'étude initiale des « zones grises du travail », elle a pu révéler comment la propre émergence de « zones grises » provoque la mise en place d'autres dispositifs de régulation qui occupent l'espace laissé par l'État, notamment. Plus concrètement, la suppression de mécanismes de régulation et/ou de fiscalisation par l'État est une autre façon dont ce dernier accueille de nouveaux acteurs prédateurs. Dans la même lignée, l'analyse de processus de gouvernance comme la gestion par les crises, l'État d'exception, les illégalismes, le marché politique comme religieux ou encore sécuritaire rencontrés dans une part croissante d'activités, associée à la prise en compte de la montée des extrémismes politiques et religieux, des autoritarismes, comme d'une gestion morale des questions sociétales sont autant de configurations qui peuvent manifester de nouvelles formes d'affiliation, distantes de l'univers du travail salarié comme la religion ou le « crime organisée ». Que ce soit dans les mondes du travail, ou plus largement des relations de pouvoir « aux Nordes » comme « aux Suds », l'approche par les zones grises peut permettre de saisir de nouvelles formes de gouvernance, de technologie sociale et les dynamiques sociales sous-jacentes. Dans ce sens, l'apport heuristique principal de l'approche par les « zones grises » est de chercher à capter les dynamiques en cours, et d'en saisir le sens, comme les espaces de transition, des catégories et figures émergentes, à la marge, dans les interstices, et des dynamiques de transformation dans un monde globalisé et pluricentriste, traversé par de nouvelles formes de hiérarchisation sociale, toujours en mouvement. En effet, il s'agit d'une notion qui vise à saisir la gouvernance par le brouillage des frontières, par l'indéfinition et par l'occultation des rapports de pouvoir enchevêtrés.

Au terme de ce voyage sur les traces de la notion « des informalités dans les Suds », il importe de constater à quel point l'existence même de catégories analytiques, ainsi que leurs changements de sens, voire leur disparition à terme, dépendent autant des transformations des phénomènes qu'elles sont supposées analyser que de leur circulation entre des contextes multiformes, des arènes de mobilisation et de leurs acteurs. Il a été montré le chemin parcouru par la notion, de son émergence au sein d'un contexte institutionnel spécifique, en passant par son appropriation par des acteurs divers, à sa disparition, non pas en raison de la disparition des phénomènes qu'elle recouvre, mais par leur banalisation.

Références

- Azaïs, Christian, « Le brouillage des frontières de la société salariale dans les Amériques et au-delà : une lecture des transformations du travail dans un globalising world », *IdeAs* [En ligne], 5 | 2015 ; <http://journals.openedition.org/ideas/872>
- Bit, *Employment, income and inequality: a strategy for increasing productive employment in Kenya*, Geneves, OIT, 1972.
- Bouffartigue, Paul, Busso, Mariana, « Précarité, informalité : une perspective Nord-Sud pour penser les dynamiques des mondes du travail », *Les mondes du travail*, printemps/été 2011, n° 9/10, pp. 27-39.
- Breda, Thalles Vichiato. The role of Black women in urban housing struggles in Brazil: From land occupations to the institutional policy. *Radical Housing Journal*, v. 5, n. 1, p. 53-73, jul. 2023. DOI: 10.54825/MAJR9896. Disponible em: https://radicalhousingjournal.org/wp-content/uploads/2023/07/RHJ_Issue-5.1_04_Long-Read_Breda_53-73-1.pdf. Acesso em: 04 out. 2023
- Castel, Robert, *Les métamorphoses de la question sociale*, Paris, Fayard, 1995. CUSSÓ, Roser (2012) « L'activité statistique de l'Organisation économique et financière de la Société des Nations : un nouveau lien entre pouvoir et quantification », *Histoire & Mesure*, XXVII-2, 2012, pp. 109-138.
- Destremau, Blandine, Georges, Isabel (orgs.), *Le care, face morale morale du capitalisme. Assistance et police des familles en Amérique latine*. Bruxelles, Ed. Peter Lang, 2017.
- Georges, Isabel, Giraud, Olivier, "Les conjonctures au crible de l'hégémonie. La place du politique en Amérique latine, et

- ailleurs », Introduction au dossier « Produire les conjonctures en Amérique latine. Quelle place pour les politiques sociales ? », Dossier thématique *SociologieS*, mai 2022, <https://journals.openedition.org/sociologies/19335#>
- Hart, Keith, « Informal Income Opportunities and Urban Employment in Ghana », *Journal of Modern African Studies*. 1971, 2, pp. 61-89.
- Lautier, Bruno, *L'économie informelle dans le tiers monde*, Paris, La Découverte, Repères, 2004 (1er éd. 1994).
- Lautier, Bruno, 2012, « La diversité des systèmes de protection sociale en Amérique latine : une proposition de méthode d'analyse des configurations de droits sociaux », *Revue de la régulation, Capitalisme, institutions, pouvoirs*, n° 11, Revue en ligne.
- Machado da Silva, Antônio, 2002, « Da informalidade à empregabilidade », *Caderno CRH*, Salvador, n° 37, pp. 81-109.
- Miras, Claude de, « L'informel, un mode d'emploi. », in : Bruno Lautier, Claude de Miras, Alain Morice (orgs.), *L'État et l'informel*, 1991, pp. 77-142.
- Portes, Alexandre, 1997, « Globalization from below », in : SMITH, W.P., KORCZENWICZ, R.P., *Latin America in the World Economy*, Westport, CN, Greenwood Press.
- Quijano, Anibal, « Notas sobre el concepto de « marginalidade social » », Divisíó de Assuntos Sociais, Santiago, Cepal, Mimeo, 1966.
- Sethuraman, S.V., 1976, « Le secteur urbain non structuré : concept, mesure, action », *Revue internationale du travail*, BIT, Genève, vol. 114, n° 1.
- Supiot, Alain, « Les nouveaux visages de la subordination », *Droit social*, février 2000, p. 129-145.